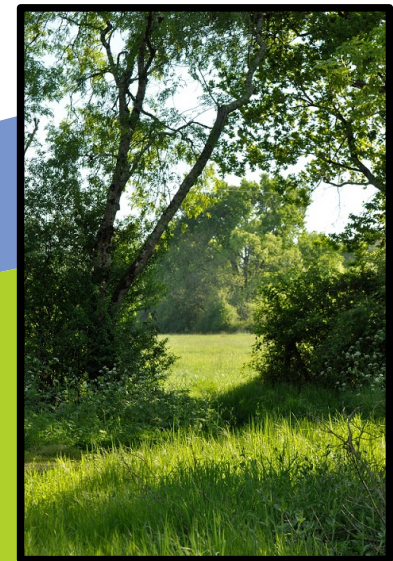
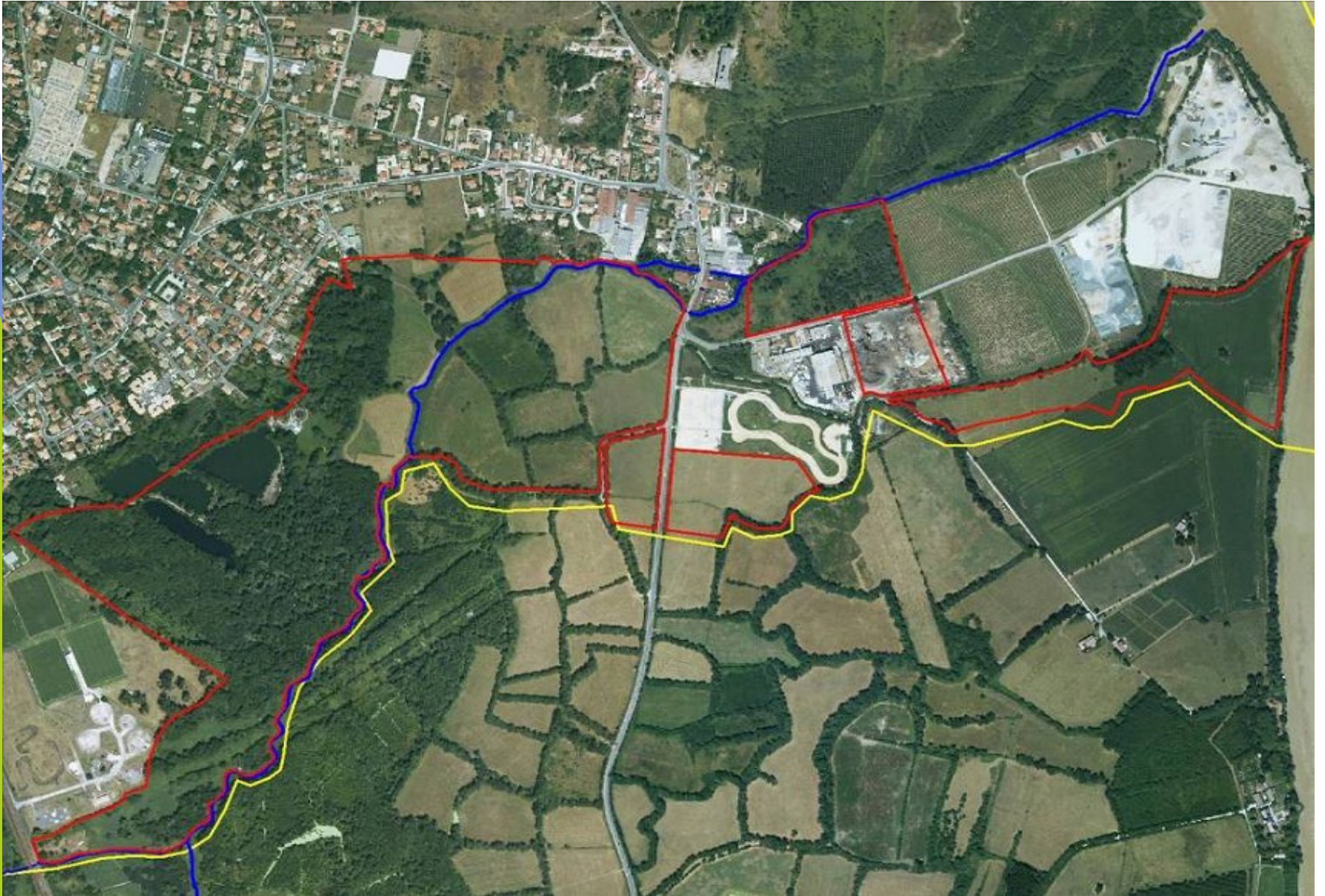



Climat : la nature source de solutions – 9 avril 2019

La gestion des Espaces Naturels Sensibles de la Vallée de l'Eau Blanche

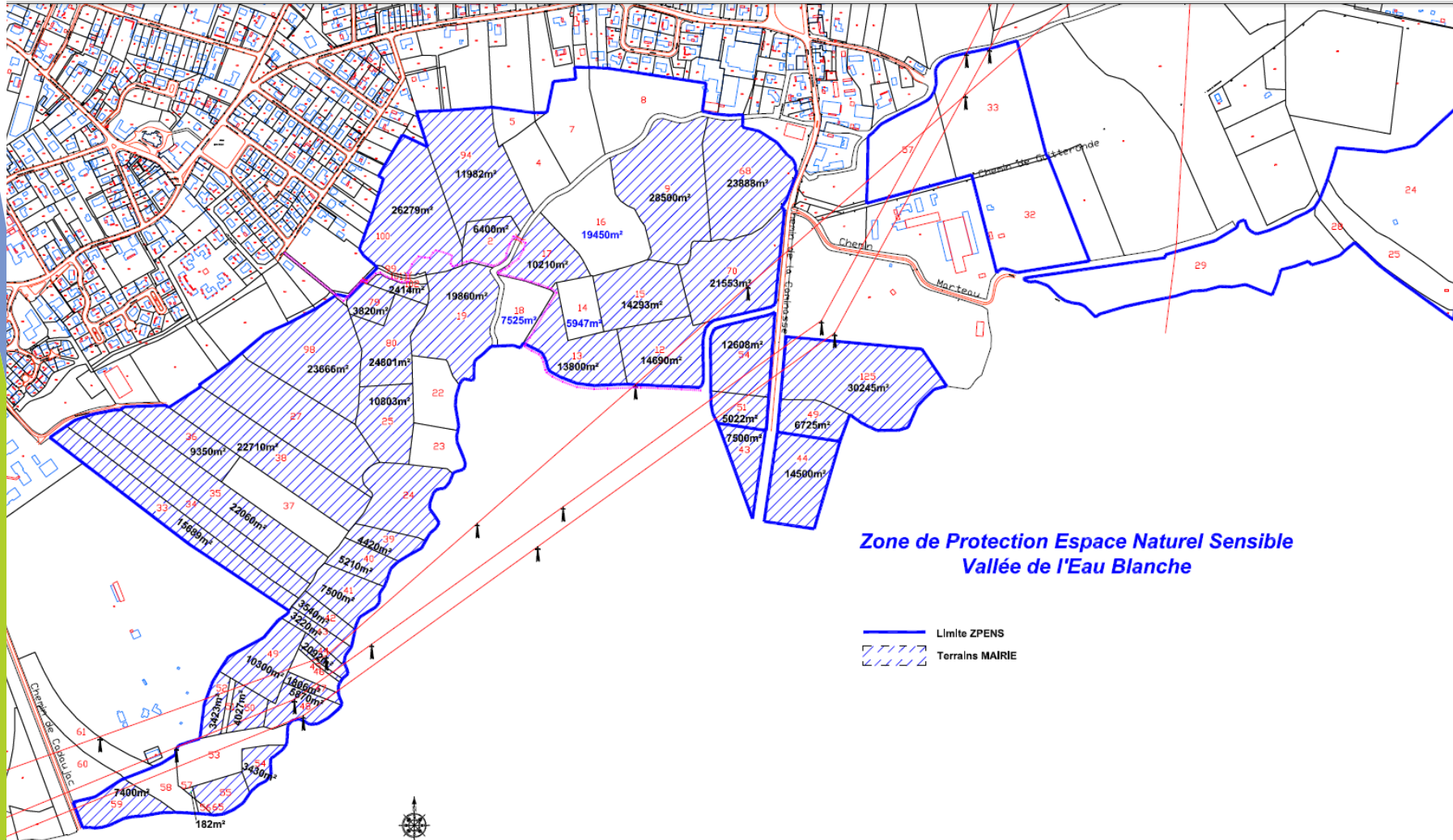


ENS de la Vallée de l'Eau Blanche



- 
- **Bilan du 1^{er} Plan de gestion 2011-2016**
 - **Principales orientations du plan de gestion 2017-2021**
 - **Projet de cheminements doux**

Maîtrise foncière de la Ville



Bilan du 1^{er} Plan de gestion 2011-2016

AXES	ACTIONS	RÉSULTATS
Axe 1 > Aboutir à une maîtrise foncière totale	Acquisitions de 22 parcelles (22,6 ha)	<ul style="list-style-type: none"> • Rapide progression de la maîtrise foncière : de 18,2% fin 2010 à 55% en 2018 • Activités agricoles : 21 ha fin des années 1990, 32 ha fin 2016 • Réapparition de populations de faune et de flore, dont des espèces remarquables et/ou protégées
Axe 2 > Préserver et gérer les éléments de qualité assurant la diversité écologique du site Axe 3 > Restaurer les secteurs dégradés	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion par pâturage ovin extensif et fauche tardive centrifuge - Entretien des haies, des berges de l'Eau Blanche, clôtures... - Restauration des prairies envahies par les frênes - Suivi et accompagnement technique des travaux : contact avec les propriétaires, suivis écologiques, régulation d'espèces invasives, suivi des études... 	
Axe 4 > Surveiller et préserver la ressource en eau	Réalisation d' études hydrauliques	
Axe 5 > Assurer et gérer l'accès du site au public	Manifestations et communication : Transhumance, fête de la nature, vidéos...	



250 000 € en moyenne par an (acquisitions et gestion)



Plan de gestion mis en œuvre pour partie en régie (1,5 ETP), certaines mesures étant confiées à des entreprises d'insertion, chantiers jeunes...



UNE INITIATIVE RECONNUE PAR L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

PARUTION DANS LE RECUEIL D'INITIATIVES RÉGIONALES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ - ARBA (2018)

Projets, programmes

Politiques territoriales

118

VALORISATION

Un projet de territoire tourné vers l'agriculture urbaine

STRUCTURE PILOTE :

Ville de Villenave d'Ornon

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

Bordeaux Métropole, Conseil départemental de la Gironde, Agence de l'Eau Adour-Garonne, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Communauté de communes de Montesquieu, propriétaires fonciers, associations d'usagers (chasse et pêche)

DATE DE L'ACTION :

depuis une dizaine d'années

BUDGET : 250 000 € par an en moyenne (acquisitions, gestion)



Depuis 2006, la commune de Villenave d'Ornon bénéficie de la délégation de compétence en matière de gestion des Espaces Naturels Sensibles (ENS) de la Vallée de l'Eau Blanche. Grâce à cette nouvelle compétence, et en prenant appui sur ces ENS, la Ville a développé une politique territoriale globale environnementale et agricole.

La définition d'un plan de gestion a permis de fixer des objectifs stratégiques et de

mettre en œuvre une démarche d'acquisition foncière, permettant à la collectivité d'être propriétaire de 57 % de l'ENS, puis de décliner des mesures de gestion spécifiques sur le site (restauration des prairies, pâturage, etc.). Ces mesures sont favorables à la préservation des milieux humides et à la restauration de leur biodiversité, avec le retour d'une flore et d'une faune spécifique de ces milieux (Fritillaire pintade, Orchis à fleurs lâches, espèces d'oiseaux nicheurs, etc.). L'entretien des berges permet également de prévenir certains risques en cas de crues.

Ce projet constitue par ailleurs une opportunité pour valoriser l'histoire agricole de la ville (maraîchage, culture du cresson, etc.) et contribue à la politique volontariste de la municipalité de maintenir une activité agricole sur la commune. Elle a ainsi entrepris d'engager un entretien pastoral des prairies par des brebis et de créer une ferme urbaine à vocation productive. La Ferme de Baugé est située dans un secteur préservé composé de prairies et de bois, à proximité de la rocade et de résidences d'habitat collectif.

Enfin, ce site de zones humides est un outil de sensibilisation de la population à la préservation de la biodiversité, qui sera renforcé par la création de cheminements doux à vocation de découverte pédagogique.

Orientations du plan de gestion 2017-2021

Une continuité des orientations du premier plan de gestion (restauration et gestion des prairies, suivis écologiques...) mais une **ambition plus poussée** :

AXES	ACTIONS
Axe 1 > Aboutir à une maîtrise foncière totale	<ul style="list-style-type: none">> Prioriser les acquisitions en faveur des cheminements doux, du pâturage (opportunité d'installer un éleveur ?), des parcelles dégradées et/ou polluées attenantes...
Axe 2 > Préserver et gérer les éléments de qualité assurant la diversité écologique du site	<ul style="list-style-type: none">> Diversifier les habitats (création de clairières, de mares...) et les espèces présentes sur le site (aménagement d'une plateforme pour la cigogne blanche, installation de gîtes à chiroptères...)> Réaliser des suivis écologiques sur de nouvelles espèces (ex : coléoptères)> Veiller à une harmonisation des pratiques avec les milieux voisins (concertation avec Cadaujac, la CCM ou le Département)> Réalisation de forages pour l'abreuvement des animaux
Axe 3 > Restaurer les secteurs dégradés	<ul style="list-style-type: none">> Développer un plan de gestion spécifique sur les terrains prochainement libérés par Derichebourg
Axe 4 > Surveiller et préserver la ressource en eau	<ul style="list-style-type: none">> Elaborer un schéma de restauration du réseau hydraulique / des fossés> Favoriser le développement d'une roselière
Axe 5 > Assurer et gérer l'accès du site au public	<ul style="list-style-type: none">> Ouvrir et valoriser le site auprès du grand public > obligation dans le cadre des ENS> Réinstaller les ruches sur le site, support pédagogique

Projet de cheminements doux

ENJEUX :

- **Valoriser** les espaces de nature présents à Villenave d'Ornon et notamment les différents milieux (bois, prairies, gravières..)
- Proposer un **lieu de promenade, de découverte et de sensibilisation** aux villenavais
- Trouver un **équilibre** entre ouverture du site au public et préservation des espaces fragiles
- Permettre une **cohabitation des différents usages** (chasse, élevage, promenade...)
- Inscrire ces cheminements dans une **perspective de raccordement** à d'autres chemins à moyen / long terme (Garonne, Cadaujac)

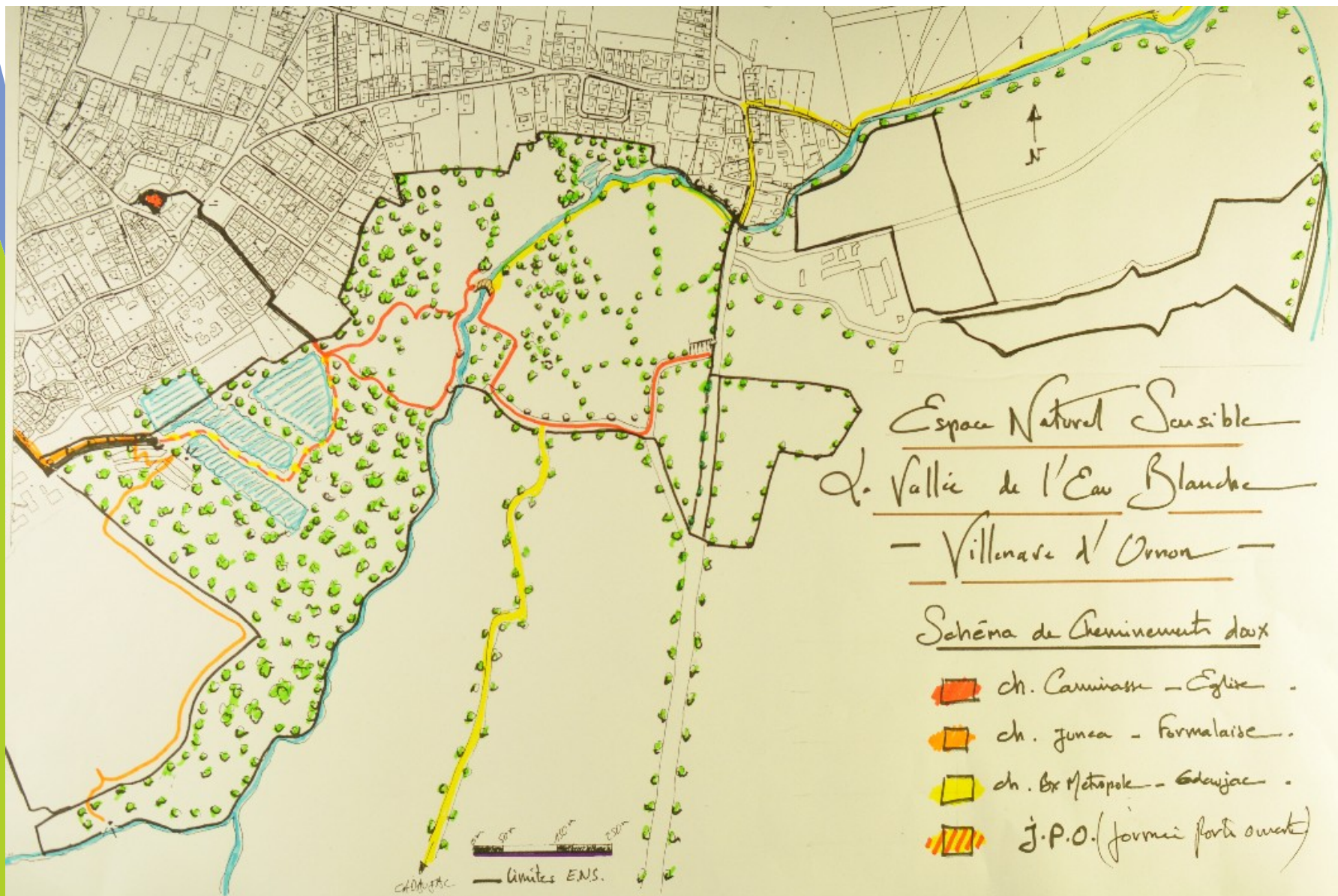
>> **Méthodologie : Etude de faisabilité des cheminements croisant différents paramètres : propriétés foncières, enjeux écologiques, loi sur l'eau, usages, intérêt relatif à la diversité des milieux...**

➔ 3 itinéraires (environ 5 km)

➔ 3 portes d'entrée : Junca / Bourg /
Chemin de Caminasse

➔ Un cheminement accessible aux PMR

➔ Un raccordement des itinéraires possible
lors de visites ponctuelles

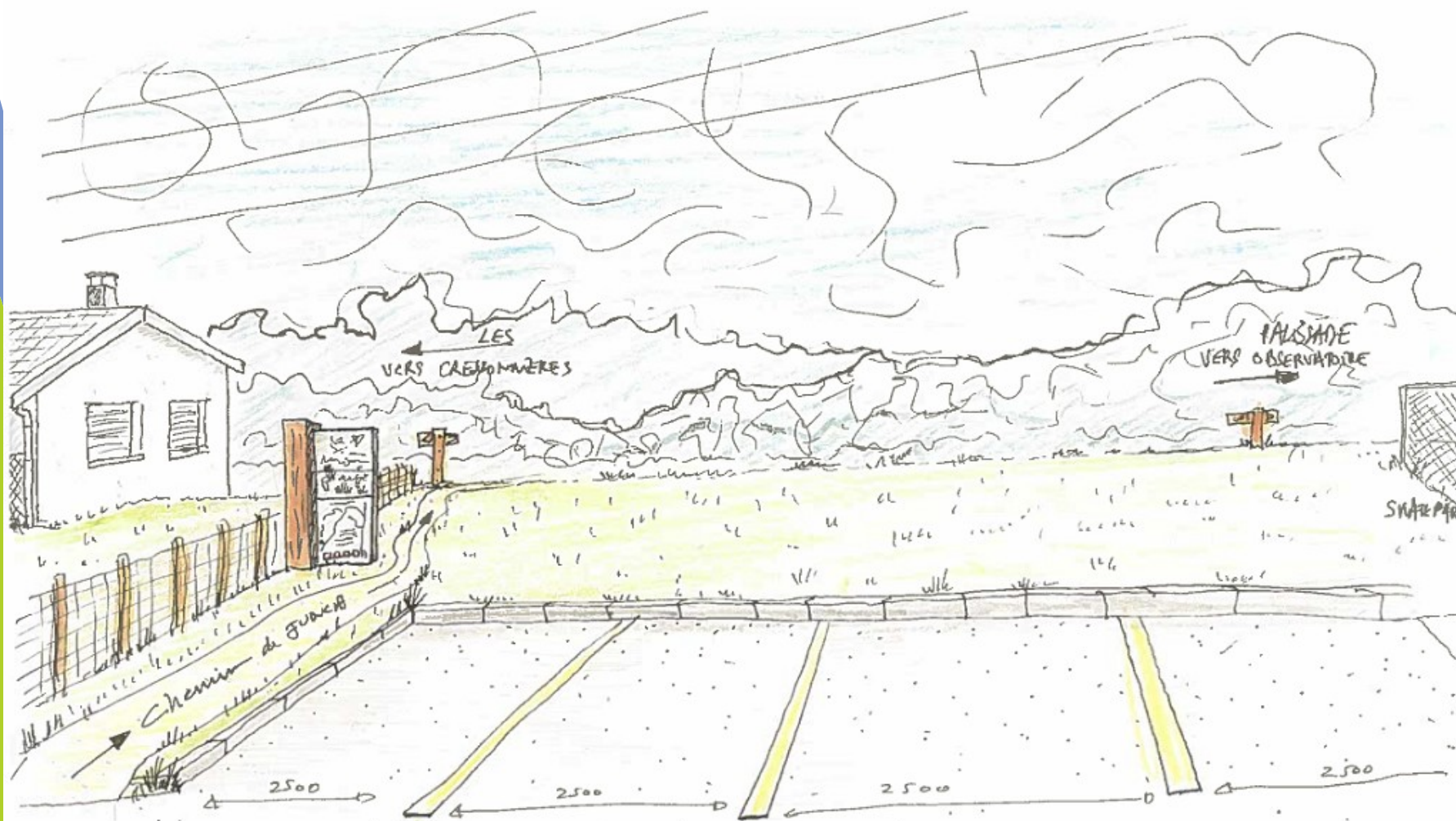


POINT D'ENTREE n°1 : rue Jean Moulin



Pour Pétros : Entrée par
La Rue Jean Moulin (250^m de l'église de Courviéjean)

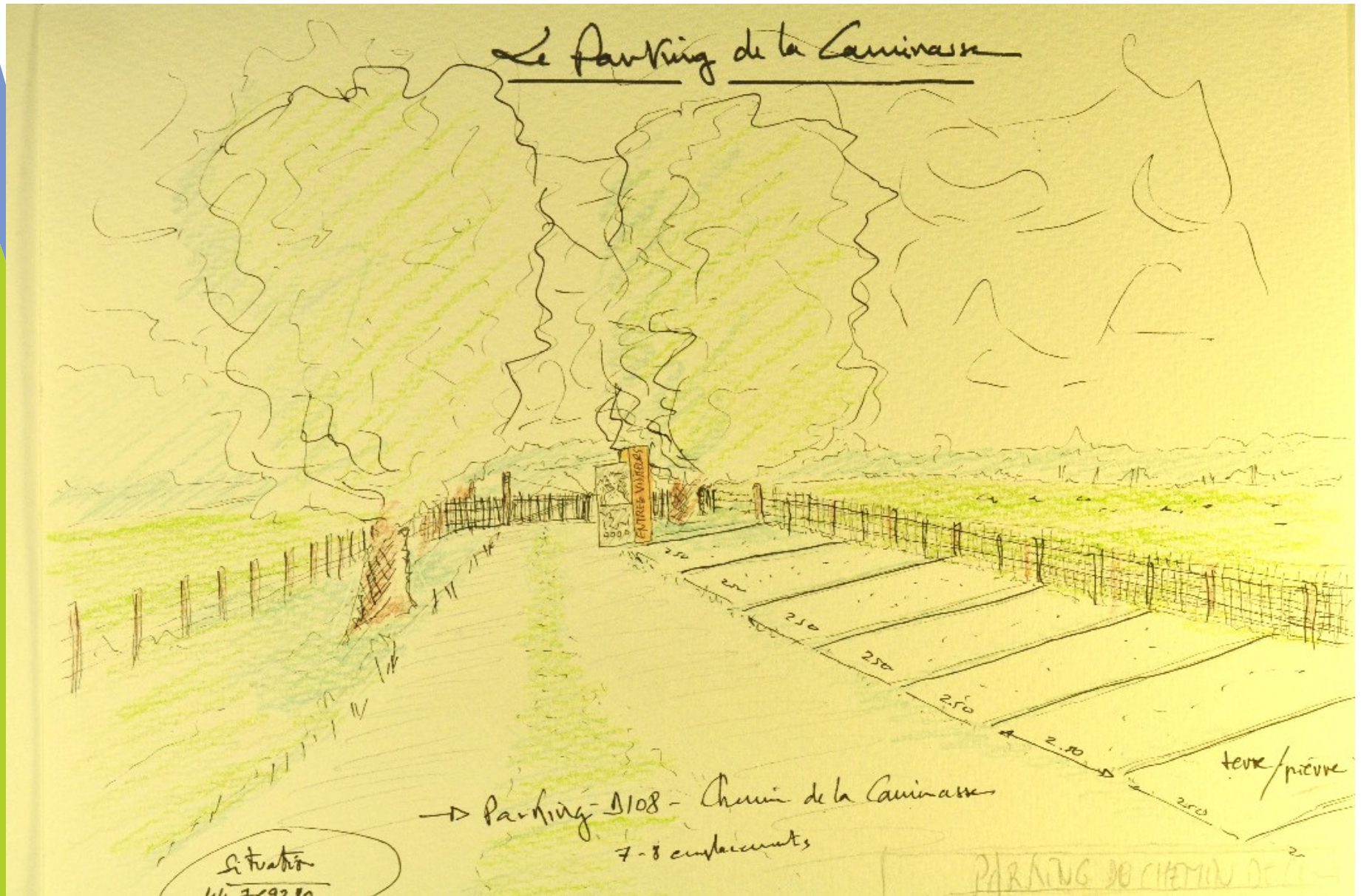
POINT D'ENTREE n°2 : Parking de la Junca



Entrée par
Le Parking de la Junca
(Existant...)

Situation
Angle SUD EST
du Parking

POINT D'ENTREE n°3 : Chemin de la Caminasse



DES OUVRAGES : Passerelle au-dessus des milieux humides – Accès PMR



DES OUVRAGES : Pont de franchissement de l'Eau Blanche

FRANCHISSEMENT DE L'EAU BLANCHE

longueur: 20 m

parcelles 2/17

largeur: 3,5 m

charge: 6 tonnes

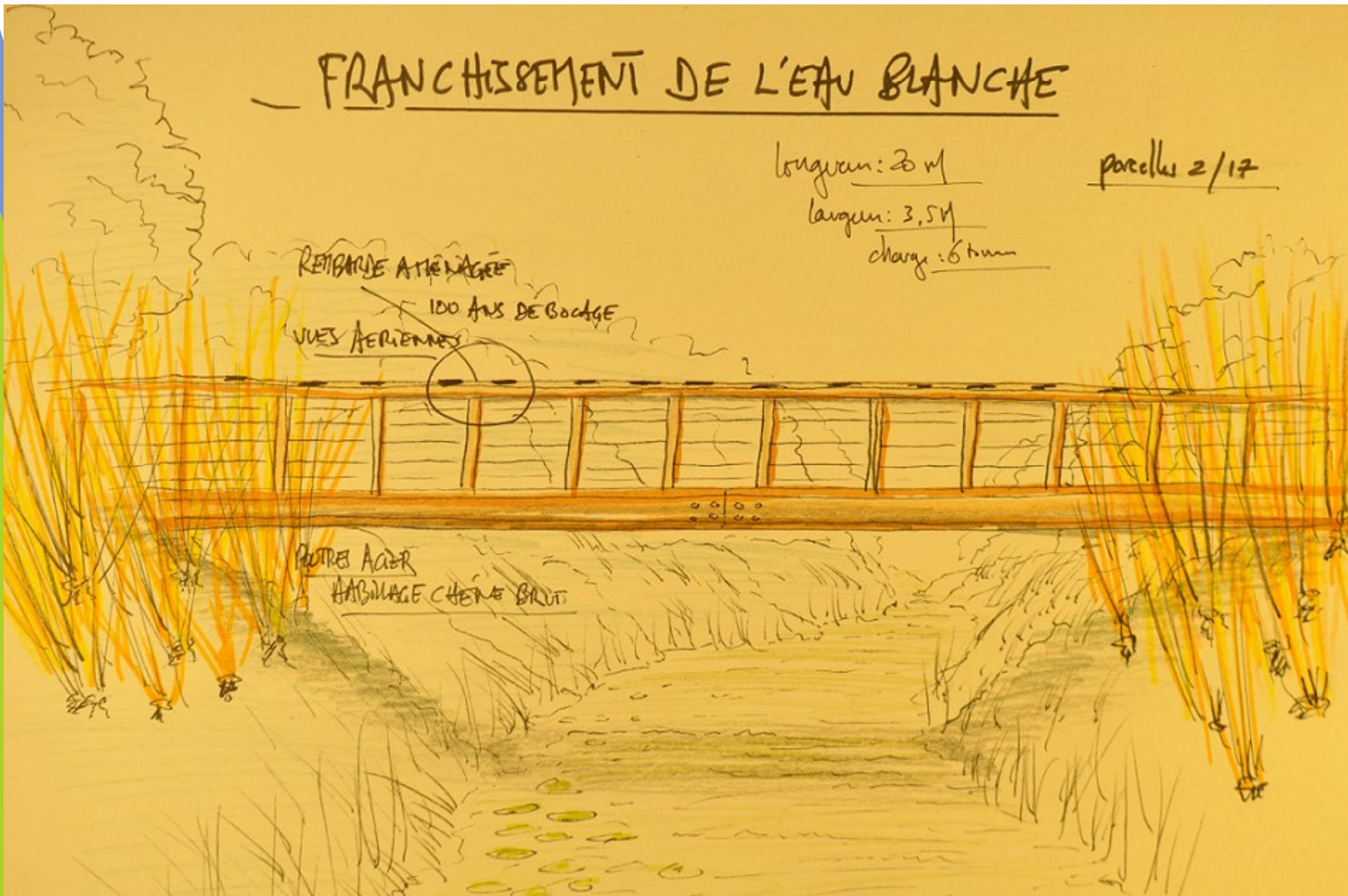
REMBANDE ATTÉNUÉE

100 ANS DE BOUAGE

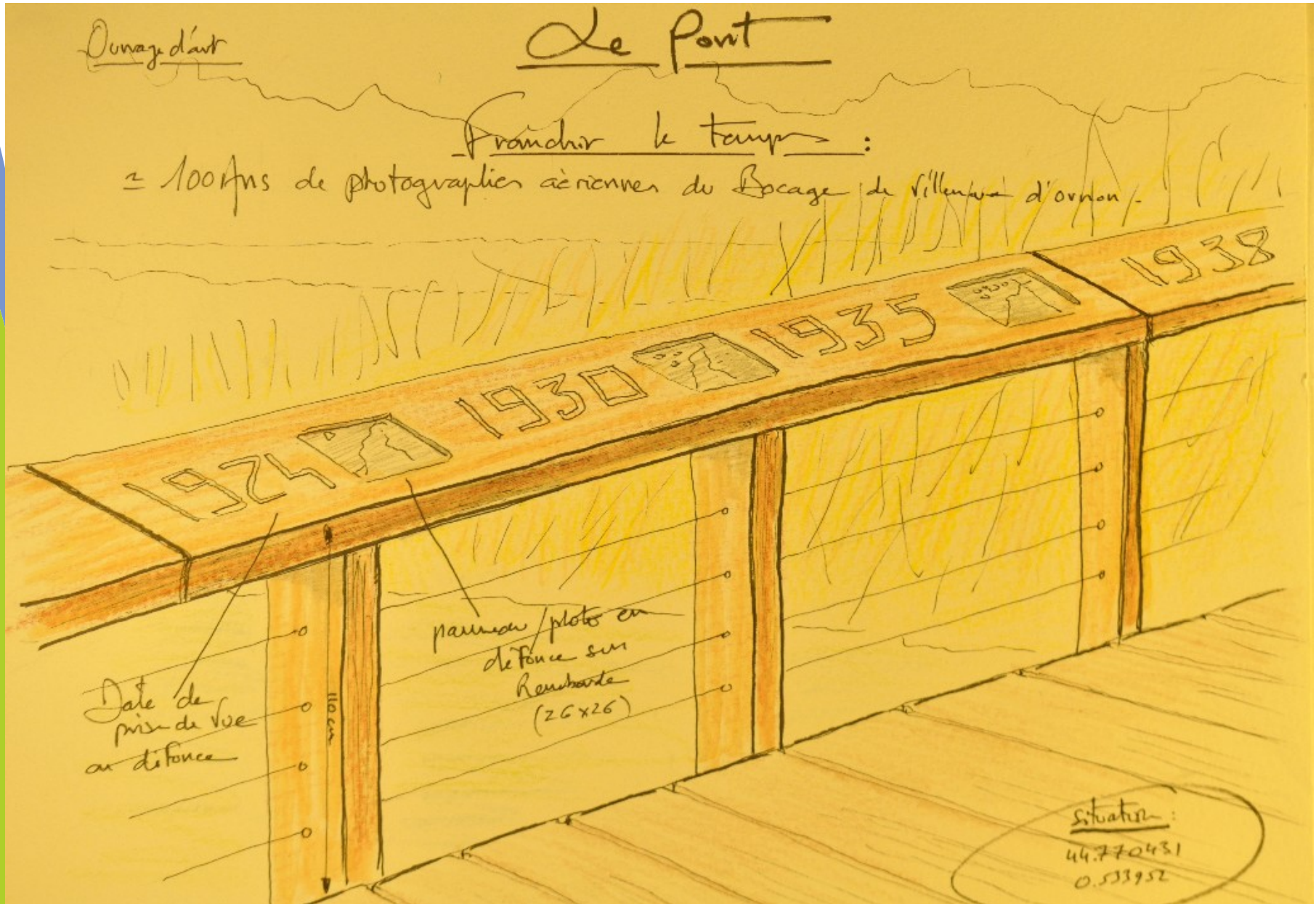
VUES AERIENNES

PROFES ACIER

HABILAGE CHÊNE BRUT



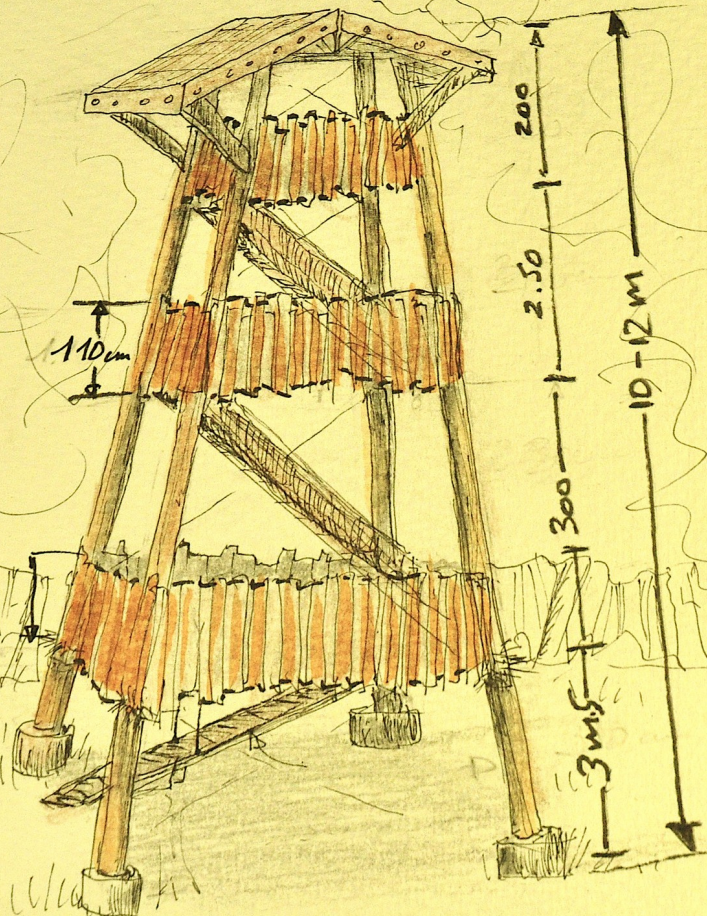
DES OUVRAGES : Pont de franchissement de l'Eau Blanche



DES OUVRAGES : Point d'observation > cabane perchée

Ouvrage d'art

La Cabane Perchée



Structure en pin
LATELIÉE COLÉE

(PARCELLE 19)

Situation

44.769769
0.535271

DES OUVRAGES : Point d'observation > palissades

PALISSADE DE LA BIODIVERSITÉ



.240

HOTEL À INSECTES

NICHOIR À CHAUVS-SOURIS

NICHOIR À CHAUVS-SOURIS + 180 cm

VUES SUR LE MARAIS

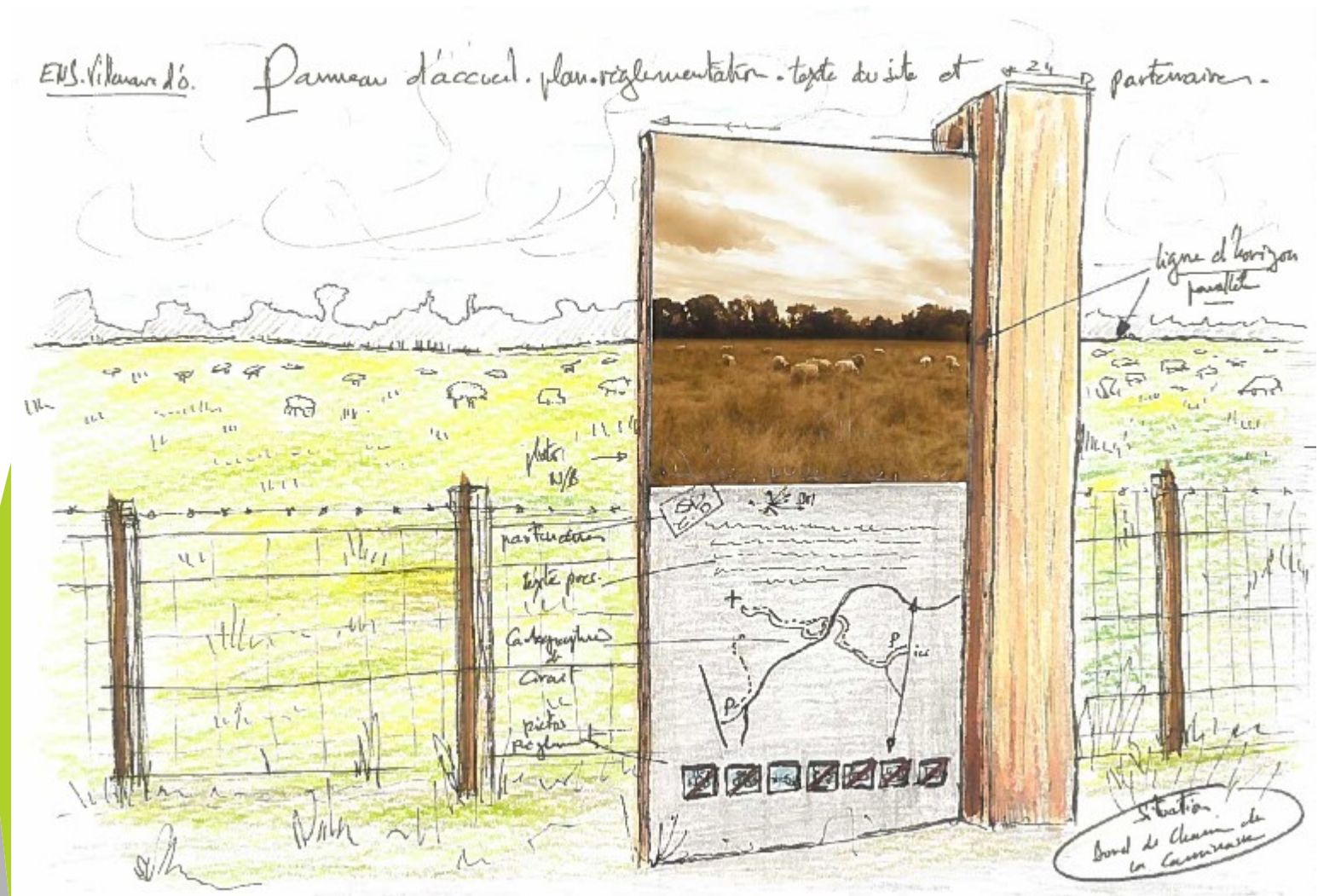
ABRI POUR HÉRISSON

plaine de JUNCA ville neuve d'orxon

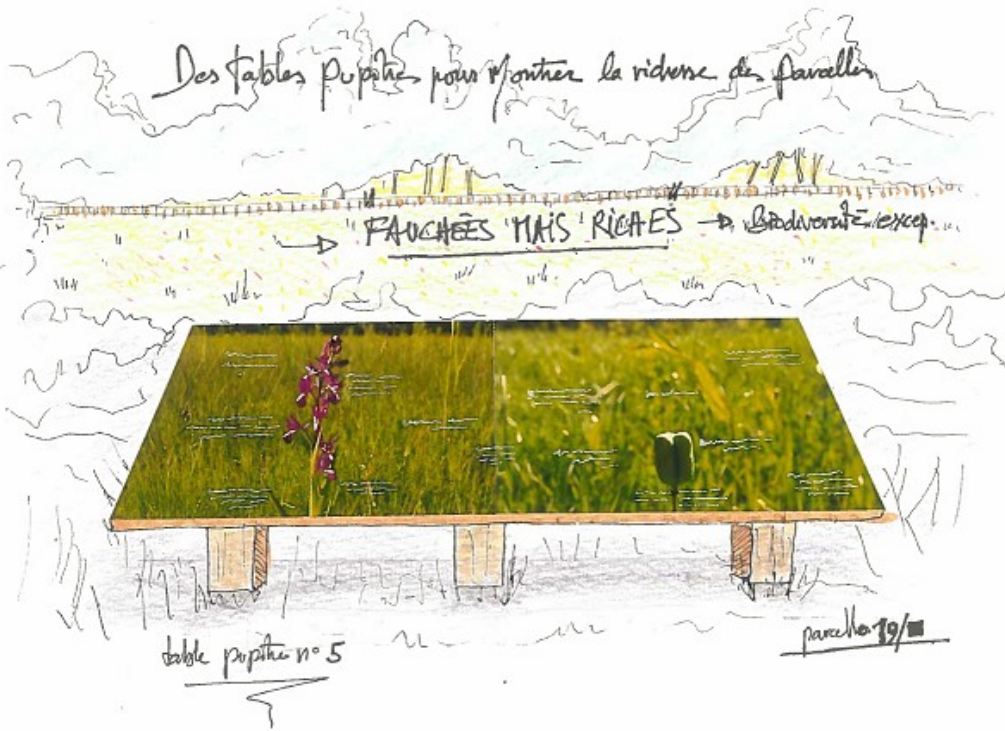
Regard sur le Marais de G...

Benoît Colin P. AM 59

DU MOBILIER D'INTERPRÉTATION : Panneaux d'accueil



DU MOBILIER D'INTERPRÉTATION



ARRÊTS "MINUTE PAPILLON" LA BIODIVERSITÉ ORNAMENTALE

Sur parcelles :

- 2/19/79/80/94/100/101 -



Projet de cheminements doux

ÉTAPES PRÉALABLES :

- Réalisation des acquisitions foncières nécessaires
- Réalisation des démarches auprès des services de l'Etat relatives à la Loi sur l'Eau
- Lancement d'un marché pour la réalisation des aménagements
- Réalisation des travaux (débroussaillage, pose de clôtures, aménagements...) sur des périodes respectant le cycle de la faune et de la flore

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- > Phasage des différents itinéraires en fonction des contraintes actuelles
- > Ouverture progressive entre 2019 et 2020

ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES :

- Coût des travaux et des aménagements estimé à 500 000 € HT
- Demandes de subventions à venir auprès du Département (30%), de Bordeaux Métropole (20%) et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne (30%)
- Des moyens internes nécessaires pour le suivi et l'entretien du site (+ 1 ETP) soit 2 ETP pour la gestion du site

